

Mise en quatorzaine suite à test positif COVID
Cas contact avec mise en quatorzaine
Absence de vaccination

# **ASSISTANCE**

Frais d'hébergement en cas de mise en quatorzaine Rapatriement médical Téléconsultation

# **NOS GARANTIES**







ARRIVÉE TARDIVE



INTERRUPTION DE SÉJOUR



VÉHICULE DE REMPLACEMENT



OUBLI D'un objet



GARANTIE COVID-19

Facile & rapide!

Tout le monde est couvert,
sans lien de parenté nécessaire.

www.campez-couvert.com

Campez Couvert vous permet de bénéficier de l'assurance séjour la plus complète du marché.

En plus des garanties d'annulation et interruption, Campez Couvert couvre la maladie COVID-19.

Retrouvez l'ensemble des conditions générales d'assurance sur www.campez-couvert.com



### Raisons médicales

Maladie grave <u>y compris COVID</u>, accident grave ou décès, contre-indication et suite vaccination, complications dues à l'état de grossesse.



# Raisons personnelles

Convocation en vue d'adoption d'un enfant, d'un examen de rattrapage ou d'une greffe d'organe, etc.



# Dommages graves à votre véhicule

Dans les 48h avant le 1er jour du séjour.



# Raisons professionnelles

Suppression ou modification des dates de congés payés, licenciement économique ou rupture conventionnelle, mutation professionnelle, obtention d'un emploi, etc.



#### Absence de vaccination

NOUVEAU!

Annulation en cas d'absence de vaccination contre la COVID-19 : Dans le cas où au moment de la souscription le pays de destination n'imposait pas un vaccin, d'une contre-indication de vaccination et d'un report de dates de rendez-vous de vaccination contre la COVID-19 imposé par les autorités sanitaires ...

Autres garanties: Dommages graves dans les locaux professionnels ou privés, vol de carte d'identité, permis de conduire ou passeport, refus d'embarquement en cas de prise de température...



# Cas contact

Présentant des symptômes du Covid-19 confirmés par un avis médical ou ayant été en contact à risaue élevé avec une personne contaminée.

# Que faire en cas d'annulation ou d'interruption de séjour?



### AVERTISSEZ VOTRE LIEU DE RÉSERVATION

de votre désistement, retard ou interruption



# DÉCLAREZ VOTRE ANNULATION OU INTERRUPTION DE SÉJOUR

→ EN LIGNE :

www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre

→ PAR EMAIL :

sinistres@campez-couvert.com



### VOUS ÊTES REMBOURSÉ\* EN 48H

après reception de votre dossier!
\*sous deduction de votre franchise





## SIMPLE, RAPIDE ET CONNECTÉ!

# **DÉCLARER VOTRE SINISTRE SUR VOTRE MOBILE**

 $\label{eq:decouvrez} D\'{e}couvrez \ notre \ application \ smartphone \ \textbf{Safebooking}^{\otimes}, \\ D\'{e}clarez, suivez \ et \ compl\'etez \ votre \ d\'{e}claration \ en \ temps \ r\'{e}el...$ 





Gritchen Tolède & Associés - Société de courtage en assurances

SIEGE SOCIAL: 27 Rue Charles Durand - CS 70139 - 18021 BOURGES Cedex - France ORIAS 15000426 - www.orias.fr - SIRET 807 925 441 00014 - Capital social: 10 000 € Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique | Crédit photo : © isbockphoto.com - Bicho\_raro